



Chamrousse

Journal municipal de Chamrousse

Dossier

Intercommunalité...
De nouveaux choix

Pages 4 et 5

Plan de circulation de la station
Réflexions et évolutions

Page 6

Environnement

Tourbière de l'Arselle
Eclairage public
Tétrasyre

Pages 8 et 9

Décembre 2014 • Numéro 16

Le Journal municipal de Chamrousse est édité par le service communication de la Mairie de Chamrousse
35, place des Trolles - 38410 Chamrousse
<http://www.mairie.chamrousse.com>

Directeur de la publication: Sandrine Etchessahar
Photos: Service communication, sauf désannonce.
Rédaction: Danielle Chanet
Maquette: A. Berger / E. Chartier
Réalisation: Cervocom - 04 76 99 26 01

ISBN: 978-2-916813-04-2 - Dépôt légal: décembre 2014
1 500 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Notre-Dame



Madame, Monsieur,

Mon équipe et moi-même abordons la première saison hivernale de ce mandat avec la satisfaction d'avoir déjà engagé de nombreuses actions et pris des décisions prépondérantes pour l'avenir de Chamrousse.

Pour commencer, citons notre décision, votée à l'unanimité lors du conseil municipal du 30 septembre, de ne pas rejoindre la Métro. Une décision qui s'inscrit dans une gestion pragmatique et cohérente de la commune. Comme expliqué en détail dans le dossier de ce journal, compte tenu des projets qui nous animent, il eut été risqué, au vu du désintérêt manifeste de la Métro pour notre station, de quitter la communauté de communes Le Grésivaudan qui a toujours largement soutenu les projets structurants de Chamrousse.

Parmi les récentes décisions de notre équipe, notons l'embauche d'un nouveau directeur de l'office de tourisme qui devrait permettre de donner une nouvelle impulsion à cette structure indispensable pour notre station.

De plus, lors du conseil municipal du 18 août dernier, le transfert de l'exploitation du domaine nordique à la régie des remontées mécaniques a été acté. L'objectif poursuivi par notre équipe est de réaliser des économies d'échelle grâce à une mutualisation des moyens et une rationalisation des dépenses globales.

Vous découvrirez également dans les pages qui suivent la création de deux nouveaux événements autour du VTT, destinés à redynamiser les activités estivales de notre station.

Autre nouvelle d'importance en ce début de saison 2014-2015: suite à la procédure de délégation de service public portant sur l'exploitation du restaurant de la Croix, les élus ont choisi un nouvel exploitant. La société St.Once, enseigne du groupe Casino, a obtenu le marché pour une période de trois ans renouvelable une fois.

Par ailleurs, à l'heure où les dotations de l'État fondent comme neige au soleil, il nous a semblé indispensable de travailler de concert avec nos voisins de Vaulnaveys-le-Haut et Saint-Martin d'Uriage, et d'unir nos efforts afin de développer le tourisme sur notre territoire.

C'est dans cet esprit de collaboration que les élus se sont rencontrés et qu'une page sera désormais consacrée à une actualité de ces deux communes dans le journal municipal.

Enfin, j'espère qu'à l'heure où ce journal sera distribué, les Chamroussiens constateront la démolition tant attendue de l'Hermitage. Si tel n'est pas le cas, une fois encore, et malgré tous nos efforts pour accélérer cette démolition, la lenteur des procédures administratives en sera la cause.

Mais il serait inenvisageable de terminer cet éditorial sans évoquer le formidable succès de la journée du 18 juillet et de l'étape du Tour de France à Chamrousse. Plus de 500 000 passionnés de vélo avaient en effet envahi la station et la route empruntée par les coureurs en ce jour opportunément ensoleillé. L'occasion de valoriser notre commune mais aussi plus largement notre territoire et naturellement notre magnifique massif de Belledonne! Nous espérons avoir le plaisir de réitérer cet événement qui concourt à la notoriété de Chamrousse à travers le monde. ▶

Le Maire, Philippe Cordon

Le restaurant de la Croix

En juillet dernier, la commune a lancé un appel d'offres sous la forme d'une Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation du restaurant de la Croix de Chamrousse.

Cet appel d'offres s'étant avéré infructueux (décision prise en présence de M. Grossi, consultant en restauration et rédacteur du cahier des charges, et M^e Mollion, avocat) la procédure a été relancée sous forme de marché négocié et la société St.Once a été seule dépositaire répondant aux différents items du cahier des charges. Cette DSP est contractualisée pour une durée de trois ans, renouvelable une fois. En fonction de ses besoins en personnel, liés aux diverses animations ou récep-

tions éventuelles, la société recherchera en priorité un recrutement sur le bassin chamroussien. Elle s'engage aussi en fonction de ses résultats financiers, à renouveler et moderniser le matériel nécessaire à son activité (four 10 étages, frigo...).

Cet hiver le restaurant pourra vous proposer le café matinal dès l'ouverture des pistes, un service snack mais aussi "à l'assiette" le midi. Il sera aussi possible, sur réservation et pour un nombre minimal de personnes de dîner. Rendez-vous donc là-haut dès l'ouverture!

→ Pour mémoire le restaurant aura coûté près de quatre millions d'euros à la collectivité. Sa construction a débuté en mai 2013 et les travaux viennent d'être réceptionnés. ▶

Bureau de vote Un seul bureau de vote

Suite à nos nombreuses sollicitations, le Préfet de l'Isère a donné son accord pour constituer un seul bureau de vote pour les 476 électeurs de la commune, à compter du 1^{er} mars 2015.

En effet, après les modifications des circonscriptions électorales, il n'y avait plus qu'un seul député depuis 2012: François Brottes. Il ne restait plus qu'à résoudre la problématique du canton. En 2015, nous serons rattachés au nouveau canton Oisans, qui a été créé suite au redécoupage de la carte électorale. Prochaines élections les 22 et 29 mars 2015. ▶

Rentrée scolaire

Pour cette nouvelle année scolaire beaucoup de changements dans notre école. En effet nous avons eu une fermeture de la classe de maternelle du fait des petits effectifs, 43 élèves pour deux institutrices. Pendant la saison d'hiver l'école accueillera 56 enfants.

Notons l'arrivée d'Audrey Talbot au service enfance jeunesse pour suppléer Alice L'homme dans l'encadrement des activités périscolaires, de l'accueil de loisirs et des activités ados. Nous avons aussi cette année, en collaboration avec l'équipe enseignante, le personnel com-

munal, des intervenants diplômés et des parents bénévoles, organisé la réforme des rythmes scolaires. Des activités sportives, culturelles et de loisirs sont proposées aux enfants tout au long de l'année, réparties sur trois jours dans la semaine.

Chacun peut s'initier à la cuisine, à la découverte sportive, à l'expression corporelle, à l'éducation musicale, aux loisirs créatifs, aux jeux du monde et aux petits jeux de société, au dessin et à l'écriture d'un petit journal. Le coût total s'élève pour la commune à 3200 €



avec une subvention d'environ 2000 €. La différence est prise en charge dans le budget commune afin d'offrir à tous les enfants la possibilité de découvrir de nouvelles pratiques gratuitement. ▶

Rencontres élus

Chamrousse - Saint-Martin d'Uriage - Vaulnaveys-le-Haut

Les trois communes Chamrousse, Vaulnaveys-le-Haut et Saint-Martin d'Uriage, ont vu leur exécutif renouvelé lors des dernières élections avec l'arrivée de trois nouveaux Maires. Ces nouveaux édiles ont souhaité que des relations nouvelles puissent se mettre en place entre les trois collectivités.

Les premières réunions de travail entre l'exécutif (Maires, Adjointes et Directeurs Généraux des Services) ont ainsi été organisées cet automne. Les dossiers évoqués ont concerné le tourisme, les transports, l'intercommunalité ainsi que la vie associative. Des actions concrètes ont été prises notamment s'agissant des transports afin d'interpeller le SMTC, la Communauté de communes Le Grésivaudan et le Conseil général. En effet l'offre de

transport sur les trois communes aujourd'hui est considérée comme inadaptée et surtout incompréhensible pour de nombreux usagers en raison des limites intercommunales existantes, ce qui complique la tarification. D'autres sujets sont à l'étude avec notamment SMU avec une action commune sur la centrale de réservation de l'office de tourisme et des réflexions des DGS sur la mutualisation dans le cadre des futures commandes publiques. ▶

Alors que le rattachement de Chamrousse à la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole, communément appelée la Métro, avait été envisagé depuis 2011 avec une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015, la nouvelle municipalité a voté le 30 septembre dernier son maintien au sein de la communauté de communes du Grésivaudan. Philippe Cordon, maire de Chamrousse, nous explique les raisons de cette décision.

Pourriez-vous nous rappeler brièvement l'historique des relations de Chamrousse avec l'intercommunalité?

Philippe Cordon → Chamrousse fait partie de la communauté de communes du Grésivaudan (CCG) depuis le 1^{er} janvier 2009. Mais, dès 2011, le préfet avait préconisé le détachement de Chamrousse et de Saint-Martin d'Uriage de la CCG et leur rattachement à la Métro. Le 9 octobre 2013, suite à de nombreuses discussions avec Marc Baietto, alors président de la Métro, le conseil municipal de Chamrousse avait réitéré sa demande de rejoindre la Métro.

Le 1^{er} janvier 2014, suite à l'avis de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) ayant rendu son verdict, seul le territoire de la communauté de communes du Sud-Grenoblois a été rattaché à la Métro alors que Chamrousse demeurait au sein du Grésivaudan.

Quels sont les éléments de réflexion qui ont amené les élus à changer d'avis?

→ A l'occasion du conseil municipal du 30 septembre dernier, les élus ont voté à l'unanimité la décision de rester au sein de la communauté de communes du Grésivaudan. Cette décision

résultait d'un constat décevant. En effet, suite aux élections de mars dernier, j'ai souhaité clarifier au plus vite la position de Chamrousse auprès de la communauté de communes du Grésivaudan. Raison pour laquelle j'ai tenté de rencontrer le nouveau président de la Métro, Christophe Ferrari. En tant que station phare des Grenoblois et site prédominant du tourisme local, il était indispensable, avant de prendre une décision, de m'assurer des dispositions de la Métro vis-à-vis de notre commune. La Métro deviendra une métropole en janvier 2015 et la compétence tourisme lui incombera. Il était évident qu'avant d'engager Chamrousse dans cette aventure il fallait que mon équipe et moi-même aient une idée précise des orientations et des projets des élus de la Métro pour les sites de montagne. Après de nombreuses tentatives et des semaines d'attente, j'ai pu enfin avoir une entrevue avec le président de la Métro. Or je n'ai malheureusement obtenu aucune réponse à mes questions, aucune précision sur la politique future de la métropole dans le cadre cette compétence tourisme et sur les avantages qu'aurait Chamrousse à la rejoindre. Devant tant d'incertitudes, et au vu du manque d'intérêt de la Métro pour notre

commune, nous avons donc opté pour notre maintien au sein de la communauté de communes du Grésivaudan dont on sait le soutien qu'elle nous a toujours apporté.

Et quels avantages avez-vous à rester au sein de la communauté de communes du Grésivaudan?

→ Par le passé déjà, le Grésivaudan nous a permis, grâce à des subventions, de réaliser des projets structurants pour notre développement touristique, et également, le portage financier du bâtiment de la gare VFD et de l'hôtel l'Hermitage. Ce qui nous donne une maîtrise totale du foncier sur cette zone stratégique. Aujourd'hui, le Grésivaudan est plus que jamais favorable au développement du tourisme sur son territoire. L'enjeu est clairement identifié en termes d'emploi et d'économie. Dans ce contexte, Chamrousse est un atout majeur pour ce territoire. Aussi, dans le cadre des projets que nous envisageons et qui sont destinés à dynamiser notre station, nous avons l'assurance d'obtenir le soutien de la communauté de communes. Notre appartenance à la communauté de communes du Grésivaudan est cohérente avec la vision que je me dois d'avoir en tant que Maire. ▀



Fiche d'identité

47 communes
97 560 habitants

Compétences

Logement, enfance et jeunesse, personnes âgées, services de proximité, transports et déplacements, loisirs, sport et culture (et notamment l'amélioration de l'offre culturelle et sportive et le développement de nouveaux projets), économie et emploi, aménagement du territoire, environnement (et notamment la collecte, l'élimination et le traitement des ordures ménagères).

Gouvernance

Président de la CCG : Francis Gimbert
Le Conseil communautaire
83 délégués des communes. Toutes les communes sont représentées.
Le bureau : 18 membres
1 président,
15 vice-présidents délégués
2 membres supplémentaires

Dans le cadre de compétences de l'intercommunalité



Démolition de l'Hermitage

La démolition de l'Hermitage marque, ou marquera prochainement, la fin d'une très longue histoire démarrée en 2011. C'est en effet à cette époque qu'ont commencé les négociations avec le propriétaire de cet hôtel qui aboutiront, à la suite de la mise en liquidation de l'établissement, à son acquisition le 9 août dernier, grâce au portage foncier de la communauté de communes du Grésivaudan, pour la somme de 400 000 €. Comme convenu avec la communauté de communes, afin d'accélérer la démolition du bâtiment, et avant de devenir officiellement propriétaire de l'établissement, la commune de Chamrousse a engagé, dès le lendemain

de la vente, une procédure de péril imminent. Le préfet a missionné un expert qui l'a validé. Suite aux appels d'offres lancés dans le cadre du chantier de démolition, les prestataires spécialisés dans la démolition et le désamiantage ont été sélectionnés. À l'heure où cet article est rédigé, la seule inconnue reste le délai imposé après le dépôt du plan de retrait pour le désamiantage, qui est normalement de deux mois. Nous tentons de faire accélérer le dossier. Au moment où ce journal sera distribué, espérons que nous aurons le plaisir d'avoir dit adieu à cette friche. Si ce n'est pas le cas, ce n'est plus qu'une question de quelques mois! ▀

De nouveaux Moloks



Dès 2005, la municipalité avait mis en place le tri sélectif et installé plus d'une centaine de containers dits « Moloks » sur différents sites de la commune. Depuis le 1^{er} janvier 2010, la compétence collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers est passée à la CCG. Aussi, il revient à l'intercommunalité de poursuivre le programme d'installation des Moloks. C'est ainsi qu'au printemps prochain la CCG équippera la station de 37 Moloks supplémentaires (couvercle jaune : emballages ; couvercle vert : verre ; couvercle noir : déchets divers non recyclables) disposés sur 13 nouveaux sites. Notons qu'en tant que station touristique, et dans le cadre de cette compétence, Chamrousse fait figure d'exception. En effet, afin d'assurer le ramassage des ordures ménagères tous les jours y compris le dimanche en hiver, celui-ci est assuré par du personnel municipal dédié. ▀



Evolution du plan de circulation

La saison de ski approchant, il était nécessaire de poursuivre l'évolution du plan de circulation de la station. Plusieurs Chamroussiens nous ont faits part de leurs connaissances sur les expériences des plans précédents mais aussi leurs avis sur nos propositions.

Il était souhaitable que ces réflexions intègrent les évolutions futures que la municipalité veut enclencher en matière d'urbanisme et de voirie. Certaines pistes de réflexion sont ainsi très vite apparues :

- Structuration en vue de la mise en place de pôle multimodal regroupant dans un environnement proche les navettes de la station, les lignes régulières de bus avec la vallée et les taxis. Il s'agit d'une rationalisation importante pour les usagers des transports.
- La sécurité des automobilistes ainsi que des transports en commun est primordiale. Il est en effet difficile d'ignorer les conditions climatiques qui impactent directement le fonctionnement des différents modes de transport.
- Certains types de croisements, entre les différents types de véhicules, étaient aussi à l'origine de blocages, sans oublier un risque accidentogène et quelques énervements de conducteurs. La fluidité du flux de circulation est ainsi devenue une priorité.

Les propositions retenues sont détaillées ci-dessous.

Roche Béranger

- Mise en place d'un sens unique rue du Père-Tasse entre le centre commercial et le carrefour de la rue de la Croisette ;
- Maintien des 2 sens en respectant la giration devant le centre commercial jusqu'à l'immeuble le Panoramique ;
- Préserver le site des bus ;

- Mise en sens unique de la rue des Chardons bleus entre l'immeuble le Claret et les Marmottes (les véhicules pourront exclusivement monter), le reste est en double sens.
- Mise en sens unique de la route de la Croisette uniquement pour la boucle haute (sens de la Lauzière, Edelweiss), la montée entre la rue du Père-Tasse et la Lauzière reste en double sens ;
- Possibilité de regrouper les taxis près des navettes et amplifier la zone de Dépose minute entre 8 h et 18h30 devant le centre commercial.

Recoin

- Mise en sens unique de la route des Roches vertes entre le CAF et le haut de la rue des Armoises ;
- Fermeture de la rue de Cargneules entre l'entrée de l'immeuble de l'Aiguille et l'immeuble des Myrtilles (aménagé en front de neige) ;
- Montée des Gaboureux en sens unique (uniquement en monter) entre le rond-point de la route des Trolles et Les Balcons de Recoin, en double sens entre le CELA et la place de Belledonne ;
- Maintien des deux sens de la rue des Gentianes avec possibilité de créer un sens prioritaire de circulation ;
- Maintien des deux sens de circulation de la rue Henri-Duhamel entre le parking des Niverolles et l'immeuble l'Eterlou avec arrêt interdit dans les 2 sens ;
- Mise en place d'une giration place Duhamel avec des sens uniques. Les véhicules qui monteront par les

Gaboureux pourront continuer avenue Duhamel pour quitter le Recoin. S'ils veulent revenir, ils devront emprunter la rue des Orpins. Les véhicules venant de la rue Duhamel via la place des Niverolles prendront obligatoirement à droite en arrivant sur la place Duhamel la rue des Orpins. Les bus suivront le même cheminement, les navettes se garant le long de l'immeuble de la RRM et les autres bus sur la place Duhamel mais dans l'autre sens qu'actuellement, tout cela pour garder la même giration pour tous les véhicules ;

- Possibilité de regrouper les taxis ;
- Evolution de la zone de dépose minute (entre 8 h et 18h30) devant l'immeuble les Myrtilles et mise en place de 2 passages protégés piétons : l'un pour aller à l'office du tourisme, l'autre pour se rendre au stade de neige ;
- Evolution de la zone de dépose minute (entre 8 h et 18h30) devant l'immeuble la Résidence.

Plateau de l'Arselle

Pas de changement.

Ces évolutions de circulation vont être aussi doublées par une remise à niveau des différents panneaux de signalisation routière. Cela permettra une harmonisation mais surtout une rationalisation de ce type d'information. La Police municipale aura en charge l'information, la prévention et le suivi du respect du code avec notamment une attention toute particulière sur le respect des places "handicapés" et l'espace libre devant les bornes à incendies. La municipalité restera bien sûr à l'écoute de tous pour tenir compte des évolutions ultérieures. La mise en place de ces propositions prendra fin lors de la fermeture de la saison de ski de façon que les Chamroussiens retrouvent le cadre normal de fonctionnement. ▶



Sous l'égide de la nouvelle municipalité, l'activité été et hiver du VTT à Chamrousse connaît une belle accélération. De nombreuses actions ont été mises en place grâce au soutien technique de l'association locale Alternative Bike Chamrousse (ABC) et l'appui de la régie des remontées mécaniques et de l'office de tourisme. Dès cet été les personnels municipaux ont été renforcés afin d'assurer l'entretien des pistes et des moyens techniques et financiers ont été alloués. Ce soutien a permis d'avoir

Nouvel élan VTT

du personnels d'entretien des pistes (7j/7) sur le bike park et de proposer des pistes de qualités.

De plus, Chamrousse sera partenaire d'un nouveau Team Enduro Chamrousse VTT composé de Baptiste Gaillot, Clément Benoît et Axelle Murigneux. Le sunset bike park gagne en notoriété Cet été, et pour le plus grand plaisir des vacanciers et de nos Chamroussiens en vacances, l'association ABC et son président David Mas ont organisé une fois par semaine des contests de VTT sur le pump track. Cet hiver, Chamrousse sera la seule station de France à proposer une piste et une remontée pour les vététistes avec un forfait spécial. Les vendredis et samedis matin de 9 h à 13 h, le téléski de la Perche et la piste de la Perchette seront ouvertes à tout type de VTT. Une activité encadrée sera également mise en place au départ de la Croix de Chamrousse une fois par semaine avec l'utilisation de « Fat bike », nouveaux vélos spécial neige.

Cet hiver deux évènements VTT d'envergure

Grâce à l'aide des associations ABC et Top-Gun de Jarry, deux évènements majeurs vont voir le jour cet hiver :

Dimanche 28 décembre 2014 de 8 h à 14 h

La « Chamrousse Snow DH » est une course de VTT sur neige ouverte à 4 catégories de matériels (DH, Enduro, fat bike et hybride). La course se déroulera sous le même format qu'une course de DH classique, avec un terrain aménagé pour l'occasion et sans reconnaissance. Sur les 2 ou 3 runs exécutés par chaque coureur (ou plus suivant nombre d'inscrits et qualité de neige), le meilleur temps des trois sera retenu pour le classement.

Dimanche 19 avril 2015

Un derby VTT partira de la Croix-de-Chamrousse jusque dans la commune de Vaulnaveys-le-Haut à travers la forêt (de 2 250 à 440 m). ▶

Mise en révision du Plan Local d'Urbanisme

La municipalité a montré une ambition forte pour la commune. Il s'agit de rendre à la station olympique son rayonnement passé et d'entrer de plain-pied dans une nouvelle phase de développement, raisonné et durable, adapté aux exigences des habitants comme à l'économie touristique de montagne du XXI^e siècle. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune date de 2004. Il n'a pas été révisé pour tenir compte des exigences du Grenelle de l'environnement de 2007 et des nombreuses lois qui se sont succédé depuis pour faire des communes de France des lieux de vie durables. Il s'avère aujourd'hui obsolète. Aussi, suite aux évolutions législatives récentes, la municipalité a mandaté l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) pour définir les adaptations nécessaires de ce document d'urbanisme en accord

avec les nouvelles ambitions d'aménagement durable de la commune. Après étude de notre PLU, sa révision s'est avérée obligatoire, pour tenir compte notamment des lois Grenelle 2 (juillet 2010) et Alur (mars 2014), mais aussi des documents « cadre » intercommunaux récents avec lesquels le PLU doit se mettre en compatibilité : le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région Grenobloise (SCOT), et le Plan Local Habitat (PLH) de la Communauté de communes Le Grésivaudan, et bientôt le plan de déplacements urbains (PDH). Cette révision est aussi un préalable nécessaire afin de rendre possible les futures opérations de construction et d'aménagement initiées sur la commune. La municipalité veut faire du respect de la nature un enjeu fort et valoriser les atouts naturels de Chamrousse pour son nouveau développement.

Le conseil municipal du 10 décembre vient de définir les modalités de concertation et de communication dans ce dossier important pour la commune et l'avenir de tous ses habitants. ▶

Parallèlement à cette procédure de révision sera lancé un concours d'architecture et d'urbanisme sur le site de Chamrousse 1650/Le Recoin, pour en organiser les nouvelles formes urbaines une fois démolis les bâtiments de l'Hermitage et des VFD. Les principaux objectifs d'aménagement de ce site sont les suivants :

- renouveler l'image de Recoin autour d'un projet global ;
- renforcer l'unité et la cohérence urbaine de Recoin ;
- affirmer l'identité du « cœur de station » ;
- renforcer les liens et valoriser les espaces naturels environnants. ▶

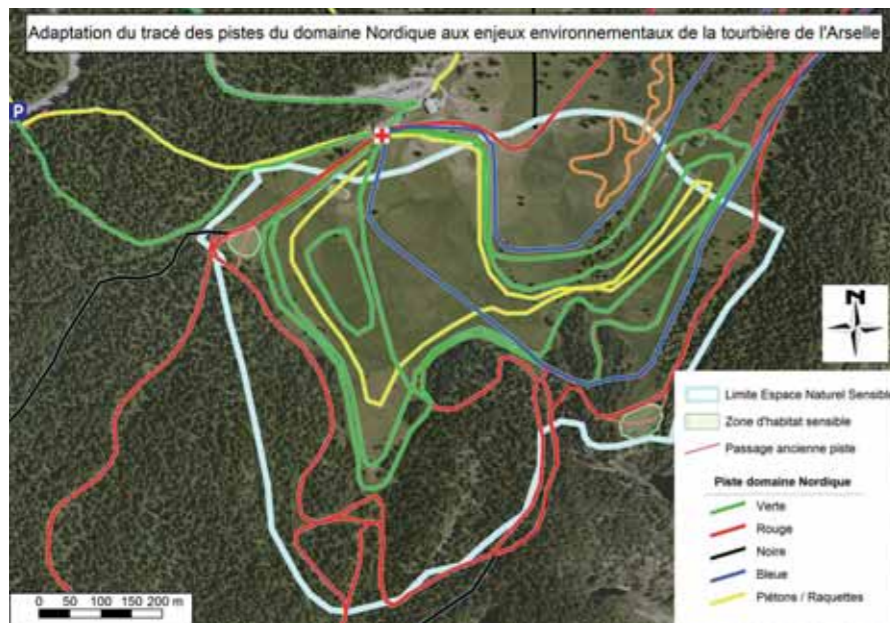
Adaptation du plan des pistes du domaine nordique aux enjeux environnementaux de la tourbière de l'Arselle

Suite à l'intégration du site de la Tourbière de l'Arselle dans le réseau des Espaces Naturels Sensibles d'Intérêt local du département de l'Isère, la commune de Chamrousse met en œuvre les premières actions pour le maintien des différents habitats de la Tourbière et la conciliation entre la conservation du patrimoine naturel du site et son ouverture au public. Le plan de préservation et d'interprétation du site, réalisé par le Conservatoire des Espaces Naturels préconise notamment une adaptation du plan des pistes aux enjeux environnementaux. En plein hiver, lorsque le manteau neigeux est épais et stabilisé, l'entretien des pistes de ski nordique n'a pas d'impact significatif sur le milieu. Cependant, le passage des dameuses en début et fin de saison lorsque le manteau neigeux n'est pas suffisamment protecteur et détruit la structure des buttes de sphaignes, ce qui

entraîne la disparition des espèces inféodées à cet habitat et de l'habitat lui-même par tassement. Il s'agira de dévier le tracé des pistes de ski afin d'en éviter les zones les plus denses et sensibles. Les premières modifications des pistes nordiques prévues pour cette saison hivernale restent très légères :

- regroupement du départ des pistes de la Patinette et de la Conversation ;
- détournement de la piste des Brimbelles par le tracé du Lièvre Patineur à la suite de la première ligne droite ;
- déviation des pistes les Brimbelles et l'Astragale afin de les éloigner des Barrières au Sud du Plateaux.

Pour les années à venir de nouvelles évolutions du plan des pistes sont préconisées, comme la création d'un nouveau tronçon de piste qui pourra être envisagée dès l'obtention des autorisations nécessaires. ▶



Réflexion sur l'éclairage public

Dans le cadre d'une approche à la fois financière et environnementale, les élus de Chamrousse lancent une réflexion globale sur l'éclairage public de la commune. Cette réflexion vise en effet à réduire la consommation d'énergie due à l'éclairage public mais aussi à limiter la pollution lumineuse induite par celui-ci. Avec le souci de conserver un éclairage de qualité qui réponde aux besoins de sécurité des Chamroussiens, les élus souhaitent effectuer un diagnostic énergétique de l'éclairage de la station. Cet état des lieux permettra d'analyser les différentes technologies utilisables (type de lampe, nombre de Watts, lumière blanche ou jaune) et d'étudier les différents protocoles d'usage. Il apparaît en effet envisageable de moduler l'éclairage en fonction des saisons et de l'affluence du public. De même, de nombreuses communes ont expérimenté un arrêt complet de l'éclairage à certaines heures de la nuit ou la mise en service d'un réverbère sur deux grâce à des lampes offrant un meilleur éclairage au mètre carré. En concertation avec les habitants, les élus se proposent d'envisager toutes les solutions qui permettront de réduire les coûts et l'impact environnemental de l'éclairage public. ▶

L'adaptation du tétrasyre sur le domaine skiable de Chamrousse

L'alpage de Chamrousse est entièrement concerné par la conservation du tétras-lyre et de ses habitats. Il s'agit d'une des unités pastorales prioritaires pour la conservation de l'espèce à l'échelle régionale.

Le programme Agrifaune Belledonne initié par la Fédération de Chasse et la Fédération des Alpes de l'Isère a pour but d'intégrer les enjeux de conservation du tétras-lyre aux intérêts pastoraux à travers différents diagnostics et permettant d'associer la préservation des habitats de reproduction de cet oiseau et des pratiques pastorales durables. Cet état des lieux mené sur des constats partagés a permis d'établir que 25 % de l'alpage est favorable à la reproduction du tétras-lyre. Les comptages à l'aide de chiens d'arrêt au mois d'août corroborent les résultats du diagnostic des habitats de reproduction. La Fédération de Chasse de l'Isère a également établi un diagnostic des habitats d'hivernage du tétras-lyre ainsi qu'une évaluation de l'impact des activités touristiques sur l'espèce.

Une vingtaine de mâles chanteurs sont dénombrés lors des opérations de comptage menées durant leur période de reproduction. Un second comptage a ensuite lieu dans le courant du mois d'août, cette fois avec l'aide de chiens d'arrêt : entre 30 et 40 jeunes tétras-lyres en moyenne sont recensés chaque année. La population Chamroussienne est donc estimée autour de 70 oiseaux.

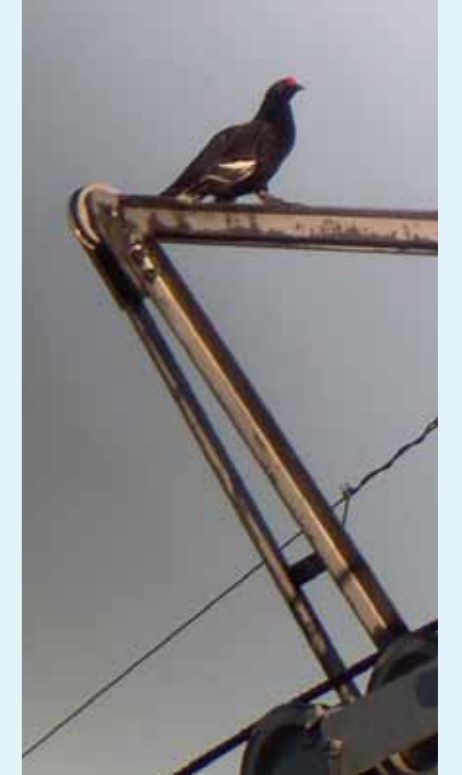
Les tétras-lyres arrivent à se maintenir car elles disposent de suffisamment d'espace dans leurs zones d'habitats entre les pistes pour que la poule puisse élever les poussins. L'oiseau est bien présent sur tout le domaine l'été



en revanche les zones d'hivernages répertoriées sont situées en périphérie du domaine skiable ce qui montre une bonne adaptation de l'animal aux activités de la station dans le choix de ses places d'hivernage. Dès la fermeture de la station, les oiseaux rejoignent à nouveau le domaine skiable, mieux exposé, où se trouvent les habitats ouverts et favorables aux places de chant et aux zones de nidification. Un constat paradoxal a été fait : la station de ski offre un environnement propice au tétras-lyre dans la mesure où elle contribue à ouvrir et entretenir le milieu. L'environnement est d'autant plus favorable que les pistes ne sont pas trop larges et sont bordées par des petits massifs de pins Cembro qui constituent autant de zones refuges. Le tétras-lyre est une espèce à haute valeur patrimoniale car il témoigne d'une biodiversité riche, d'un environnement harmonieux et de la diversité du milieu montagnard.

Des acteurs locaux impliqués dans la conservation du tétras-lyre Depuis de nombreuses années des actions de conservation ont été engagées par les chasseurs locaux, la commune et la Régie Remontées Mécaniques en faveur du tétras-lyre comme :

- des suivis démographiques,
- des travaux de restauration d'habitat de reproduction et de réouverture de milieux favorables à l'espèce,
- la visualisation des tronçons de câbles de remontées mécaniques les plus dangereux pour l'avifaune,
- la limitation du développement des activités touristiques hivernales dans les milieux naturels susceptibles d'accueillir le tétras-lyre.



La commune s'implique également dans la conservation et la régénération de ses forêts de pins Cembro qui font parties des habitats favorables au tétras-lyre. En effet la municipalité a notamment missionné l'ONF pour rédiger un plan de gestion de la Cembraie dans lequel tout un volet est consacré à la préservation du Tétrasyre. Les plantations réalisées au printemps sur le secteur du P2 seront couplées à un broyage des Rhododendrons en mosaïque afin d'améliorer les conditions de nidification de l'oiseau sur cette zone.

Cette année, la commune prévoit d'établir une zone de mise en défend de l'espèce afin de limiter le passage des skieurs hors-pistes sur le secteur de Pourettes et d'éviter les dérangements successifs des tétras-lyres qui mettent en péril leur survie.

D'autre part, des actions de sensibilisation des usagers de la montagne à la conservation de l'oiseau sont mises en place. Cette dernière initiative fait partie d'une démarche plus globale menée dans différents domaines skiables et on l'espère bientôt sur l'ensemble de la chaîne de Belledonne. Une commission s'est également montée au niveau du Syndicat des Domaines Skiables de France pour travailler sur l'enjeu du tétras-lyre au sein des stations et la conciliation possible entre l'activité ski et la préservation du tétras-lyre. ▶

Le service Culture et Patrimoine de la Mairie de Chamrousse, en partenariat avec l'Office du Tourisme, l'ESF, la Maison de la Montagne, les guides de Haute Montagne de Chamrousse, l'association Totem et avec le concours des festivals d'Autrans, Fontaine en Montagne, Grenoble et Gap, vous propose...

Tous les lundis à 19 h

« Chamrousse fait son cinéma » avec « Rencontre ciné aventure »

Et les 27 et 28 mars 2015

« Festival Chamrousse Glisse » et « Concours Vidéo de sports extrêmes »

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la mairie <http://www.mairiechamrousse.com>



Concours vidéo pros et amateurs: à vos vidéos pour le festival!

Appel à tous les cinéastes amateurs motivés et passionnés de sports extrêmes: ski, snowboard, parapente, escalade, VTT, kitesurf, canyoning... No limit! Venez présenter et partager votre « trip » sportif ou votre expérimentation artistique pour une soirée exceptionnelle de projection le 28 mars 2015. Envoyez votre court-métrage en HD de 2 à 5 minutes avant le 15 mars 2015 à:

festival.cinechamrousse@gmail.com

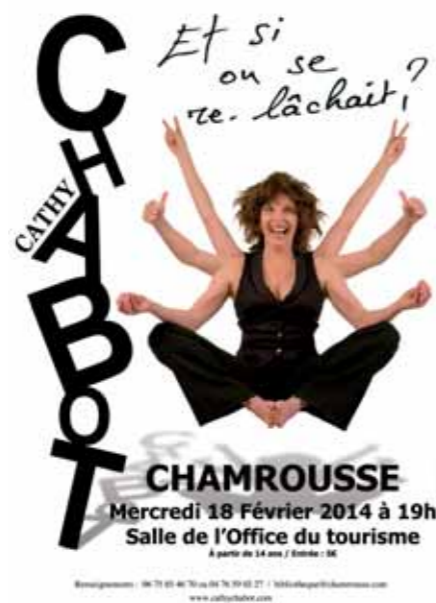
Les films sélectionnés par le jury seront projetés lors de cette grande soirée le 28 mars 2015. Un film inédit de Bertrand Delapierre sera présenté en avant-première (hors compétition). Au programme aussi, animation musicale, Ice Bar, remise des prix par le jury et cérémonie de clôture. Règlement et condition de participation au concours sur Facebook: Chamrousse fait son cinéma. ▶

One Woman Show

Si vous souhaitez rire, vous détendre et partager une soirée conviviale, venez rencontrer Cathy Chabot, réalisatrice, metteur en scène et comédienne...

Mercredi 18 février 2014 à 19 h
Salle de l'Office du tourisme
Chamrousse 1650

Son spectacle « Et si on se re-lâchait? », chaleureux et énergique, reprend les thèmes qui lui tiennent à cœur: l'amour et la tolérance. ▶



Exposition

« Les enfants de Prabhat »

Organisée cet hiver à la Bibliothèque et au Cinéma de Chamrousse, du 22 décembre 2014 au 11 avril 2015 et réalisée par l'Association SAPANA avec le soutien de l'Association chamroussoise TOTEM, l'exposition sera ouverte au public aux horaires d'ouverture des deux structures.

Le vernissage de l'exposition est prévu lundi 29 décembre 2014 à 19 h avec la projection de « Ce que nous avons peut-être perdu », film de Christiane Mordelet et Stanzin Dorjai Gya. ▶



Visites guidées des œuvres d'Arcabas et Pierre Székely

Des visites guidées pour découvrir les œuvres d'Arcabas, de Pierre Székely et d'Emile Gilioli sont organisées par le nouveau Service Culture et Patrimoine de la commune:

du 22 décembre 2014 au 12 avril 2015, tous les mardis de 15 h à 16 h.

Rendez-vous à l'entrée de l'église du Saint-esprit, Roche-Béranger / Chamrousse 1750. Des ouvrages sur les peintres et sculpteurs sont en consultation à la Bibliothèque Municipale. ▶

Renseignements:

04 76 59 02 27 ou 06 82 18 50 03

bibliotheque@chamrousse.com



Navettes saisonnières: un lien supplémentaire entre Chamrousse et Saint-Martin d'Uriage

Estibus en été, SkiBus l'hiver, mises en place par la Communauté de communes le Grésivaudan, ces navettes qui relient Uriage à Chamrousse offrent un moyen écologique, économique (0,50 € le trajet) et pratique de se déplacer avec son matériel. Le « petit plus » en hiver: les casiers à chaussures à Chamrousse.

Depuis le 6 décembre et pour toute la saison hivernale, la ligne SkiBus G70 reprend du service au départ d'Uriage, La Richardière, La Grivolée ou les Seiglières, à destination de Recoin, Roche-Béranger ou du domaine nordique de l'Arselle:

- Hors vacances scolaires: une montée le mercredi deux le dimanche, trois le samedi
- En période de vacances scolaires 3 montées chaque jour

La Commune de Chamrousse met en vente les 4 derniers lots du Lotissement des Roches-Vertes



Situation exceptionnelle, exposition sud/sud-ouest, surface plancher, 150 à 170 m²/lot. Mise à prix 120000€ à 130000€. ▶

Renseignements: Etude notariale de Maître Serpinet Tél. 04 76 44 30 48



Informations et fiche horaire: www.saint-martin-uriage.com www.le-gresivaudan.fr

Changements chez les commerçants

Commerces

Création d'un Sherpa Centre-commercial de Roche-Béranger Guillaume et Pauline Dalle

Le Club Sandwich chez Igor et Doudou devient: Le Neness Café

L'auberge du Virage Barbara et David Mas ont vendu à Sylvie Lesève et Manu Da Silva

Le Chalet des Neiges devient InterSport

Le Petit Casino à Roche-Béranger, racheté par Jean-Jacques Goulot a été refait.

Mutations de licence IV

Restaurant de la Croix de Chamrousse Nouveau Gérant: Société St.Once (Groupe Casino)

Restaurant Le Refuge gourmand Laurent et Nathalie Facy Anciennement La Petite Auberge

Résidence de tourisme

La Bérangère a un nouveau gestionnaire "Artes Tourisme" depuis le 1^{er} décembre.

Etat Civil

Naissance

- 18 juillet > SGAMBATO Peyo
- 26 septembre > DAVID Pénélope
- 21 novembre > FOURNY Léna

Décès

- 1^{er} novembre > BONNET Michèle

Bloc notes de l'hiver 2014/2015

Bibliothèque

☎ 04 76 59 02 27
lundi et vendredi > 15h-18h
mercredi > 10h-12h/15h-18h
samedi > 10h-12h

Cabinet Médical et radiologie

☎ 04 76 89 94 68
en saison d'hiver ouvert tous les jours > 9h-19h
En cas d'urgence composer le 15

Déchetterie

Accès réglementé (renseignements en mairie)
lundi et mercredi > 9h-12h/13h-16h
samedi en saison d'hiver > 9h-12h

Halte-garderie « Les Marmots »

Multi accueil de 3 mois à 6 ans
☎ 04 76 89 96 14
tous les jours (sauf 25 déc.) > 9h-17h30/18h

Club enfants > 6 ans à 12 ans

☎ 04 76 89 95 31
tous les jours (sauf 25 déc. et 1^{er} janv.) > 9h-17h30/18h

Mairie

☎ 04 76 89 90 21
accueil au public
lundi, mardi, jeudi, vendredi > 8h30-12h

Possibilité de rendez-vous
du lundi au vendredi > 7h30-16h30

Office de Tourisme Chamrousse

☎ 04 76 89 92 65
Roche-Béranger > ouvert en saison touristique uniquement
lundi au vendredi > 9h-12h15/13h45-18h
samedi > 9h-18h30
dimanche > 9h-18h
Recoin > ouvert toute l'année
tous les jours > 9h-18h sauf samedi 18h30

Pharmacie

☎ 04 76 89 96 67
tous les jours > 9h-13h/14h-19h
vacances scolaires > 9h-19h

Agence Postale Communale

☎ 04 76 89 96 30
lundi, mardi, jeudi, vendredi > 13h30-16h
mercredi > 9h-11h30
départ du courrier > 10h30

Station Service

7 jours sur 7 > 24h/24h
Attention: fermeture en cas d'orage

SNBC



Le ski de fond se porte bien à Chamrousse!

La saison 2014/15 est bien lancée; le club a fait le plein d'inscriptions et les entraînements d'automne se sont déroulés dans une ambiance sérieuse et détendue avec au programme du ski à roulettes, de la marche avec bâtons, du renforcement musculaire ou du biathlon.

Les premiers résultats sont déjà là. Une quarantaine de compétiteurs de poussins à cadets ont participé à la 1^{re} manche de biathlon du Challenge CNR du Dauphiné au Parc Paul Mistral. Grâce à leurs bons résultats, le SNBC repart pour la 2^e année consécutive avec le « Challenge Tison » récompensant le meilleur club.

Nos biathlètes sont aussi en forme sur le circuit national. Comme ils l'avaient déjà montré à Bessans fin Septembre (Thomas 3^e en cadets, Rémi victoire en poursuite chez les jeunes), ils ont encore fait fort lors de la 2^e manche du Subaru



Biathlon Summer Tour à Arçon fin Octobre. En cadets: Coline et Thomas se classent respectivement 4^e et 5^e et Rémi, chez les Jeunes, termine 2^e du sprint et 3^e de la poursuite.

Comme toutes les années, une trentaine de nos skieurs ont participé au traditionnel stage à Tignes pendant les vacances de la Toussaint. Tout le groupe était impatient de remettre les skis après plusieurs mois de séances de ski-roues sur le bitume. Une chance d'avoir eu de très bonnes conditions météo; la fraîcheur nocturne et un bon travail du service des pistes de Tignes ont permis de tracer une boucle de 4 km sur le glacier de la Grande Motte idéale pour faire de bonnes séances sur les skis. De très bons entraînements orchestrés par nos 2 entraîneurs Nico et Carlos avec au pro-

gramme en plus du ski sur glacier, la montée de l'Iseran en ski-roue, de la course à pied, du renforcement musculaire et une séance d'aquagym très tonique dont ils se souviennent encore. Nous étions, encore cette année, très bien accueillis dans le chalet de montagne du 13^e Bataillon de Chasseurs Alpains. Nos seniors du Team Grenoble Isère Nordique se sont envolés pour la Suède pour un stage de 10 jours afin de parfaire leur préparation pour les premières courses. Même en Suède, la neige n'était pas au rendez-vous... ▶

Jean-Claude Royer, Président
contact@snbc.fr - http://www.snbcb.fr

Team Chamrousse Cyclospor

Les championnats du monde masters se sont déroulés du 28 au 31 août 2014 à Ljubljana en Slovénie. Ils ont réuni 44 nations et 1500 coureurs qualifiés pour les épreuves sur routes et contre la montre se sont disputés les titres dans les différentes catégories d'âges.

Au terme d'une course très disputée de 158 km et d'un sprint très serré, c'est le sociétaire du Team Chamrousse Cyclospor, Jean-Luc Chavanon, qui devient champion du monde pour la catégorie 50/54 ans. ▶



ADHEC

Association de défense des habitants et de l'environnement de Chamrousse

L'ADHEC a participé au premier jour de la nuit à Chamrousse le 20 septembre 2014.

Le jour de la nuit est une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Une exposition de photos, et un petit documentaire ont permis de découvrir les méfaits; pour beaucoup, seuls les astronomes auraient des soucis avec trop de lumière, hélas le constat est tout autre.

Après avoir détaillé équinoxe, solstice, et rythme naturel circadien, un état des lieux de cette pollution lumineuse à l'aide de cartes et de film pris de l'ISS/NASA a démontré l'urgence du problème. En moins de cinquante ans, l'homme a bouleversé cette alternance naturelle du jour et de la nuit en développant de manière anarchique et disproportionnée l'éclairage



artificiel extérieur, avec des risques majeurs pour la santé humaine et la dégradation du milieu.

Quelques interrogations des participants:

- gaspillage énergétique;
 - coût élevé de l'éclairage pour les communes;
 - faut-il changer l'éclairage au profit d'un éclairage à LED (investissement lourd) ou simplement éteindre les lumières, surtout en période de fermeture de la station?
 - perturbations connues pour la faune
 - fortes interrogations pour la santé humaine... (cancer);
 - comment éclairer mieux et moins?
- Beaucoup de questions, qui mériteraient un grand débat! ▶

RÉGIE REMONTÉES MÉCANIQUES CHAMROUSSE



Le domaine de ski nordique

La commune a confié à la Régie Remontées Mécaniques Chamrousse la gestion du domaine nordique. Cette nouvelle organisation entraîne quelques changements nécessaires à une optimisation du site et des services. Un schéma de développement de cet espace est en cours de réflexion.

Les tarifs de la redevance ont également été modifiés, notamment en ce qui concerne les catégories de clientèle, qui sont désormais harmonisées avec celles du ski alpin ainsi que les montants dont vous retrouverez ci-dessous quelques grandes lignes. ▶



La carte « Télépistes »

Depuis la saison passée, Chamrousse s'est dotée d'un produit fidélité avec la carte « TELEPISTES ».

Ce produit est à destination des clients qui skient entre quatre et dix jours. Pour les clients qui skient moins de quatre jours, il est préférable de prendre un skipass journée et pour ceux qui skient au-delà de dix journées, il est préférable d'acquiescer, au mois de juillet, un forfait saison (40% de remise).

« TELEPISTES » c'est la simplicité.

Il suffit de vous rendre sur le site pass.chamrousse.com, de souscrire à l'offre TELEPISTES et d'activer votre carte

ou de la recevoir par courrier si vous n'en disposez pas (coût de la keycard 3 €). Pour la suite c'est encore plus simple: allez skier comme vous aimez!

- nous détectons automatiquement le produit que vous avez consommé (Journée, 4 heures, Mini-Domaine)
- nous appliquons automatiquement le tarif en vigueur ce jour-là:
 - 10% de remise le week-end et les vacances scolaires;
 - 35% de remise la semaine hors vacances scolaires, maximum 2 par semaine.

Bénéficiez aussi de la 8^e sortie gratuite Le règlement se fait par prélèvement en fonction de la consommation de votre carte TELEPISTES. ▶

Les Tagadettes Chamroussiennes

Balade gourmande 2^e édition

Le 14 septembre, une centaine de personnes venues du bassin grenoblois et de la région lyonnaise a répondu présent pour la 2^e balade gourmande organisée par l'association « Les Tagadettes chamroussiennes ».

Cette petite marche de 8 kilomètres a permis aux enfants et adultes de

découvrir le plateau de l'Arselle en dégustant des spécialités locales.

La balade s'est achevée au plateau de l'Arselle autour de diots et de crozets. Les Tagadettes remercient tous les bénévoles, la commune, l'office du tourisme pour leur aide et vous donnent rendez-vous le 13 septembre 2015. ▶



Le nouveau Directeur de l'Office de Tourisme Une ambition pour Chamrousse !



Franck Lecoutre a pris ses fonctions de Directeur de l'Office de Tourisme le 17 novembre dernier. Fort de ses nombreuses expériences professionnelles et porté par l'admiration qu'il voue depuis toujours à notre station, il souhaite donner à Chamrousse la place de choix qu'elle mérite.

D'où arrivez-vous ?

Franck Lecoutre → J'étais responsable événementiel montagne à la mairie de Chamonix et plus particulièrement en charge de l'organisation des Piolets d'or, événement majeur du monde de l'alpinisme. Précédemment, j'ai occupé les postes de directeur de l'office de tourisme de Montgenèvre, dans les Hautes-Alpes, de directeur de la station touristique de Vence, de directeur de l'office de tourisme de Vars, ainsi que de celui de Praz-sur-Arly. Je travaille depuis vingt ans au développement économique et touristique, à la valorisation et à la communication des communes touristiques de montagne.

Pourquoi avez-vous postulé à Chamrousse ?

→ Je suis originaire de Boulogne-sur-Mer et ne rêvais pourtant que de la montagne. Chamrousse est pour moi une station emblématique. Lorsque je suis arrivé à Grenoble pour y faire mes études à l'Institut de géographie alpine, j'ai vu la chaîne de Belledonne et un point scintillant assez haut et j'ai su tout de suite qu'il s'agissait de Chamrousse. Je sacralisais déjà cette station qui fut le berceau du ski alpin et qui accueillit les mythiques Jeux olympiques de 1968. Nous étions en 1993 et je me suis dit que, peut-être un jour, je travaillerais à Chamrousse. Mon vœu fut pour la première fois exaucé en 2010, année pendant laquelle je fus directeur du domaine

de l'Arselle. Après avoir travaillé dans les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes et la Haute-Savoie, j'avais le sentiment d'arriver chez moi ! Ce territoire et la région grenobloise m'intéressent au point que je leur ai consacré un livre, *Le Dauphiné d'antan*, en 2011. Obtenir ce poste de directeur de l'OT de Chamrousse est donc pour moi une sorte de retour aux sources.

Quels sont vos objectifs à court et moyen termes ?

→ Comme je l'ai déjà dit, je pense que Chamrousse bénéficie d'une très grande notoriété et d'une image de station olympique ancrée dans l'inconscient collectif. Il faut donc que la station reconquière ses lettres de noblesse. Ses atouts sont incontestables : un beau domaine skiable, un site fabuleux surplombant Grenoble et la vallée du Grésivaudan et offrant une vue sur la Chartreuse et le Vercors. Pour autant, je suis convaincu que Chamrousse a un potentiel touristique bien supérieur à celui sur lequel elle s'appuie aujourd'hui. Je vais donc travailler, en relation étroite avec les élus, et sur la base d'un diagnostic, aux moyens de redynamiser la station afin d'attirer une clientèle plus large et plus exigeante. C'est un travail à long terme qui suppose de repenser la station de demain.

L'autre aspect de ma mission concerne la valorisation, la promotion et la médiation et la commercialisation de Chamrousse. Du travail a incontestablement été fait, mais je compte accentuer le web marketing qui représente aujourd'hui près de 80 % de la commercialisation d'une station. De même, je vais optimiser le marketing direct, le suivi et l'exploitation des fichiers clients. L'enjeu est de favoriser la commercialisation active afin d'augmenter la fréquentation.

Quant au volet événementiel, j'ai des propositions ambitieuses mais il est sans doute trop tôt pour les dévoiler. ▶

Un bilan de l'été mitigé !



La saison estivale affiche un bilan mitigé car les jours ensoleillés ont été rares. Le nombre de client en séjour est en baisse à l'exception du tour de France où nous avons noté une hausse des réservations.

Côté animations, les événements traditionnels de l'été (fête de la transhumance, fête du bois, course de côte...) ont comme chaque année attiré un public nombreux et fidèle. Le soleil a bien été au rendez-vous le 18 juillet pour le tour de France. Le parcours entre Gières et Chamrousse a accueilli environ 150 000 personnes. Grâce à cet événement, Chamrousse a bénéficié d'une hausse de 250 % d'articles dans les médias. Les animations hebdomadaires (chasse au trésor, défi Chamrousse kids, tournoi de foot, combat de sumo) ont toutes été maintenues et ont toutes remporté un franc succès. A cause des risques de mauvais temps, Chamrousse en piste a eu lieu à recon. Les différents artistes ont accueilli environ 2 000 personnes sur les 2 jours. ▶

Programme début d'hiver

CHALET
DU PÈRE-NOËL
Dimanche
21 décembre

Partez à la recherche du chalet du Père Noël et de l'atelier des lutins en traversant la forêt enchantée du plateau de l'Arselle. Vous croiserez des êtres imaginaires, fantastiques ou encore loufoques qui vous indiqueront le chemin pour vous y rendre.



Arrivée au village du père Noël, vous pourrez admirer des sculpteurs sur glace, des spectacles de feu en écoutant les chants du groupe de gospel « Gospel Pearl ».

Les artisans de la région proposeront un marché de Noël artisanal.

Et bien entendu, le Père Noël en personne sera présent pour récupérer les lettres des enfants. Vous pourrez également en profiter pour faire un baptême en chiens de traîneaux. ▶

OPENING
SNOWPARK
Samedi
27 décembre

Événement d'ouverture du snowpark. Compétition de freestyle ouverte à tous, barbecue, musique. ▶



CHAMROUSSE
SNOW DH
Dimanche
28 décembre

La « Chamrousse Snow DH » est une course de VTT sur neige ouverte à 4 catégories de matériels (DH, Enduro, fat bike et hybride).

La course se fera sous le même format qu'une course de DH classique, avec un terrain aménagé pour l'occasion. Pas de reconnaissance. 3 runs (ou plus suivant nombre d'inscrits et qualité de neige) par coureur le meilleur temps des trois retenu pour le classement. ▶

LES ÉVÈNEMENTS DE L'HIVER

les temps forts à ne pas manquer...

Janvier

- Samedi 17 Osez le Nordic Journée d'initiation au ski nordique
- Dimanche 18 La Croix de Chamrousse Course de ski alpinisme
- Dimanche 18 Journée de la raquette
Journée d'initiation de la raquette à neige
- Samedi 31 VII^e Hivernale de 2CV
Dim. 1^{er} février Rassemblement de 2CV

Février

- Mercredi 11 Les Lampionnettes Course de ski de fond nocturne
- Vendredi 13 Laser game
Évènement le laser game débarque à Chamrousse
- Mardi 17 et 24 Les fêtes de Chamrousse Voir article à droite
- Jeudi 26 Rossignol on Tour
Vendredi 27 Test gratuit des skis et snowboards de la marque Rossignol

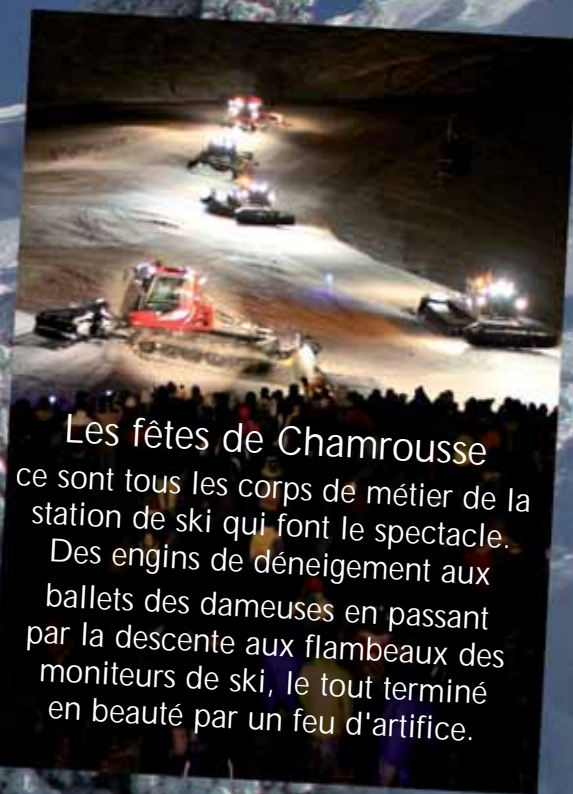
Mars

- Du mercredi 25 au vendredi 27 Championnat de France UGSEL
180 meilleurs jeunes français (collège et lycée privés)
Slalom parallèle par équipe et géant
De grands skieurs ont inscrits leurs noms au palmarès de ces courses, les isérois Bourgeat, de Tessières, Llorach...
- Vendredi 27 Festival Chamrousse Glisse Sports Extrêmes
Samedi 28 Concours vidéos pros et amateurs

Avril

- Dimanche 19 2^{ème} Down up
Le Chamrousse Ski Club et le Ski Nordique Belledonne Chamrousse s'associent pour organiser un nouveau type de course sur Chamrousse.
Déjà proposé en Europe du nord, ce type de course n'existe pas en France.
- première manche : slalom Géant en ski alpin.
- seconde manche : montée en ski de fond
- Dimanche 19 Première VTT DH neige + terre
Derby qui partira de La Croix de Chamrousse jusque dans la commune de Vaulnaveys à travers la forêt (2250m/440m)

De nombreuses animations tout au long de la saison :
le jeu de la vache
les rendez-vous du lundi avec course de luge
démo ESF
réveillons de Noël et du jour de l'an...



Les fêtes de Chamrousse
ce sont tous les corps de métier de la station de ski qui font le spectacle. Des engins de déneigement aux ballets des dameuses en passant par la descente aux flambeaux des moniteurs de ski, le tout terminé en beauté par un feu d'artifice.

*Les jeudis nocturnes
12, 19, 26 février, 5 mars*

Ski au coucher du soleil sur la piste éclairée des Gaboureaux avec vue imprenable sur les lumières de Grenoble.

Animation musicale en front de neige.

Plus d'informations
et programme détaillé sur
www.chamrousse.com